

CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 28 MARS 2019

A 15 H 00 DANS LE GRAND SALON DE L'HOTEL DE VILLE

ORDRE DU JOUR

- | | | |
|---------------|----------|---|
| M. le Maire | Divers 1 | Point d'information sur des sujets d'actualité. |
| Mme SALLUSTI | 1° - | Attractivité commerciale du territoire : versement d'une subvention à la Fédération des Commerçants de Metz. |
| M. JEAN | 2° - | Société anonyme d'économie mixte locale (SAEML) UEM : projet de prise de participation au capital social et aux droits de vote au sein de la SAEML Gandrange. |
| M. KRAUSENER | 3° - | Mise à disposition par bail emphytéotique des immeubles sis 1, 2 et 3 place de la Comédie à Metz. |
| Mme AGUASCA | 4° - | Désaffectation du presbytère de la paroisse Saint-Martin, rue Jean d'Apremont à Metz Magny. |
| Mme MIGAUD | 5° - | Commission communale pour l'accessibilité - Rapport annuel 2018. |
| Mme SAGRAFENA | 6° - | Développement du dispositif en faveur des jeunes enfants porteurs de handicap au sein des établissements d'accueil municipaux et associatifs. |
| Mme BORI | 7° - | Participation financière aux actions de "sensibilisation passionnelle" à l'Allemand dans les Ecoles Messines. |
| M. LEKADIR | 8° - | Programme Interreg V A- Grande Région : projet "NOE-NOAH". |
| M. LEKADIR | 9° - | Signature d'une convention d'objectifs et de moyens triennale entre la DRAC, la Région Grand Est, la Ville de Metz et l'association Le Livre à Metz. |
| M. LEKADIR | 10° - | Versement de la subvention 2019 à l'association Passages. |

- M. LEKADIR 11° - Soutien aux associations relevant du théâtre et de la danse : dispositif de conventionnements d'objectifs et de moyens.
- M. LEKADIR 12° - APIMM - Subvention d'équipement.
- Mme ANTOINE-FABRY 13° - Subventions de fonctionnement pour les associations socio-éducatives.
- M. TRON 14° - Saison sportive 2018/2019 : accompagnement des clubs par la Ville.
- Mme SAADI 15° - Contrat de Ville 2019 - 1^{ère} programmation.
- M. PITTI 16° - Adhésion à l'Association des Villes et Territoires Accueillants.
- M. TOULOUZE 17° - Adhésion à des groupements de commandes permanents à la carte - Nouveaux domaines d'achats.
- M. le Maire 18° - Désignations diverses.
- M. le Maire 19° - Communications et décisions prises par M. le Maire, Mesdames et Messieurs les Adjointes en vertu des articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales et en exécution des Délibérations du Conseil Municipal en date du 17 avril 2014, du 3 juillet 2014, du 29 janvier 2015, du 29 octobre 2015 et du 6 juillet 2017 ainsi que des décisions rendues par les diverses juridictions.
- 20° - Questions orales.